

Panorama inédit n° 66

*réalisé par Christine Raynard,
Chargée de mission au Département Développement Durable
(DDD)*

19 mars 2013

1) Israël finalise un itinéraire pour une alternative ferroviaire au canal de Suez.

Ce projet financé par le gouvernement chinois, permettrait de relier la mer Méditerranée à la mer Rouge. Il comprend la construction d'un port près d'Eilat sur la mer Rouge et une ligne ferroviaire à deux voies pour le transport des marchandises jusqu'au port d'Ashdod sur la Méditerranée.

Ce projet dont la durée de construction est estimée à dix ans pourrait débuter cette année.

2) Depuis le 7 mars, KLM teste tous les jeudis, sur un vol entre New York et Amsterdam un carburant contenant de l'huile de friture.

Ce carburant contient 25 % d'huile de cuisson recyclée venue de Louisiane et 75 % de kérosène.

Le test s'effectuera pendant six mois, soit 25 allers-retours transatlantiques avec un Boeing 777.

Selon KLM, ce biocarburant dégagerait cinq fois moins de dioxyde de carbone. La compagnie aérienne a choisi de mener cette expérience afin de réduire sa dépendance aux énergies fossiles, mais également pour diminuer ses émissions de CO₂.

3) Au Salon nautique international de Miami en février, Mercedes a présenté un bateau de sport électrique, le « Cigarette AMG Electric Drive ».

Un partenariat entre Cigarette Racing et Mercedes-AMG a permis la mise au point de ce bolide de couleur jaune.

Semblable aux bateaux équipés de moteurs à combustion, il comporte deux motorisations indépendantes montées symétriquement sur les côtés gauche et droit. Les deux groupes motopropulseurs possèdent chacun 6 moteurs électriques synchrones compacts à aimants permanents, répartis à l'avant et à l'arrière de la boîte de vitesses.



Le Centre d'analyse stratégique est une institution d'expertise et d'aide à la décision placée auprès du Premier ministre. Il a pour mission d'éclairer le gouvernement dans la définition et la mise en œuvre de ses orientations stratégiques en matière économique, sociale, environnementale et technologique. Il préfigure, à la demande du Premier ministre, les principales réformes gouvernementales. Il mène par ailleurs, de sa propre initiative, des études et analyses dans le cadre d'un programme de travail annuel. Il s'appuie sur un comité d'orientation qui comprend onze membres, dont deux députés et deux sénateurs et un membre du Conseil économique, social et environnemental. Il travaille en réseau avec les principaux conseils d'expertise et de concertation placés auprès du Premier ministre :

- le Conseil d'analyse économique,
- le Conseil d'analyse de la société,
- le Conseil d'orientation pour l'emploi,
- le Conseil d'orientation des retraites,
- le Haut conseil à l'intégration.

Le tableau de bord présente une nouvelle conception : le compte-tours a été remplacé par un affichage de la puissance fournissant des informations sur les besoins en énergie, l'état de charge de la batterie et de la récupération d'énergie.

4) Après un premier prototype de monocycle en 2009, Honda Robotics a fait évoluer le concept vers un engin plus perfectionné à deux roues, l'Uni-Cub.

Il permet de se mouvoir dans n'importe quelle direction, est équipé d'un siège et de deux accoudoirs pourvu chacun d'un joystick. Du fait de sa structure en fibre de carbone, il pèse moins de 10 kilos. Pour se déplacer, l'utilisateur peut soit utiliser les joysticks, soit se pencher dans la direction où il souhaite aller.

Selon Honda, l'Uni-Cub peut rouler à 6 km/h et sa batterie au lithium-ion permet une autonomie de 6 kilomètres.

Ce véhicule a fait l'objet d'essais au musée des sciences de Tokyo fin février et est destiné à un usage dans les grands espaces clos (aéroports, centres commerciaux...). Il est actuellement à l'état de prototype et Honda n'a pour l'instant pas dévoilé de date de commercialisation.

5) Aux Pays-Bas, le ministère de la sécurité et de la justice a lancé un test permettant une identification rapide des voitures volées.

Dans les deux heures qui suivent le vol, la plaque d'immatriculation est enregistrée dans un fichier national et international. Actuellement le délai est d'environ cinq jours, or les véhicules volés sortent du pays en quelques heures.

Cette identification très rapide est possible grâce à une coopération étroite entre les assureurs, la police et le bureau d'immatriculation néerlandais (RDW).

Ce procédé permet également de réduire le délai pendant lequel le propriétaire d'un véhicule volé peut encore être tenu responsable. Dans les 24 h, le RDW lui transmet une déclaration indiquant que la plaque d'immatriculation a été retirée, ce qui lui enlève la responsabilité.

Le test a débuté le 1er février dans le district de police du Brabant oriental pour une durée de six mois. S'il s'avère positif, le système sera étendu au niveau national.

Chaque année, environ 30 000 véhicules sont volés aux Pays-Bas, pour un coût annuel de 205 millions d'euros. Actuellement, environ un tiers des véhicules volés sont retrouvés.

PLUS
D'INFOS

www.strategie.gouv.fr

Contact Presse :

Jean-Michel Roullé, Responsable
de la Communication

jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr

Tel : +33 (0) 1 42 75 61 37

Port. : 06 46 55 38 38

www.strategie.gouv.fr